Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 226

Artikel: Bons mots
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251622

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Février. — Du 12. Claude Juliette Marie, fille posthume, de Auguste, et de Stéphanie née Claude, aux Breuleux. — Du 16. Pétermann Abel, fils de Jérôme et de Marie née Berret aux Vacheries. — Du 21. Aubry Marthe Bertha, fille de Ali, et de Mélina née Boillat, à La Chaux. — Du 24. Viatte Alice Irène, fille de Ali et de Louise née Donzé, aux Breuleux.

Mars. — Brand André, fils de Jean et de Ida née Gorgé, aux Breuleux. — Du 15. Pelletier Robert Vénuste, fils de Omer et de Irma née Erard, au Cerneuveusil. — Du 17. Faivre Alyre Emile, fils de Onésime, et de Adéline née Froidevaux, aux Cerneux de la Chaux. — Du 20. Pelletier Jules César, fils de Paul et de Maria née Gigandet, aux Vacheries. — Du 21. Glatz Fernand, fils de Emile, et de Emma née Québatte, aux Breuleux. — Du 27. Berberat Alvina-Hélène, fille de Paul et de Maria née Donzé, aux Breuleux. — Du 31. Donzé Germaine Marie Clarisse, fille de Numa et de Adéline née Jeannerat, aux Vacheries.

Mariages

Février. Du 8. Desseignes Joseph Charles, de Bure, et Beuret Zina Léa, des Breuleux, aux Vacheries.

Décès

Janvier. — Du 3. Donzé Adèle née Cattin, épouse de Justin, aux Breuleux, née en 1840. — Du 15. Gerber, enfant mort née, de Arthur au Cerneuveusil.

Février. — Du 11. Claude Cécile Marie, fille feu Auguste, aux Breuleux, née en 1899. — Du 11. Surdez Marie Louise, fille de César, aux Vacheries, née en 1901.

Mars. — Du 12. Claude Marc Camille, fils feu Auguste, aux Breuleux, né en 1900. — Du 15. Péquignot Alice Mélina, fille de Auguste, aux Vacheries, née en 1901.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 224 du *Pays du Dimanche* :

879. BOUTS-RIMÉS.

Songe. — Pied. — Plonge. — Estropié.

Un jour qu'on faisait des Bouts-rimés chez Victor Hugo, une jeune femme avait proposé ces quatre rimes, que le poète s'empressa de versifier en les lui adressant :

Si Puck, le nain qu'on voit en songe,
Osait jamais mettre son pied
Dans le soulier où ton pied blanc se plonge,
Il en serait estropié.

A peine les vers achevés, lus et applaudis, tous les regards se portèrent sur les pieds de celle qui les avait inspirés ; mais elle les dissimula avec un embarras marqué. La nature, en lui donnant la beauté, avait négligé les extrémités, et on ignore si la jolie muse pardonna jamais au poète ce quatrain aussi spirituel que malencontreux.

FABLE

Un, sage qui marchait absorbé dans un songe,
Arriva près d'un gouffre et soudain perdit pied ;
Dans le fond de l'abîme, inconscient, il plonge.

Moralité :

Mieux vaut être âne intact que sage estropié.

880. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

IN	COM	MO	DE
COM	MU	NA	LE
MO	A	BI	TE
DE	LE	TE	RE

881. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Sait. Taire. Secret.
N° 2. — Cordes. Arc.
N° 3. — Embrasse. Étreint.
N° 4. — Château. Jour. Fête.
N° 5. — Mirage. Désert.

882. DOUBLE ACROSTICHE.

T	RO	U
H	IE	R
A	LM	A
L	AO	N
I	NR	I
E	PÉ	E

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Le retrouvé des rives neuchâteloises des bords du lac de Bienne. E.-H. G.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Eureka à Glovelier ; Kiki et Kaka à Soulce ; Angèle à Porrentruy ; Véronique à Delémont ; Raminagobis à Moutier ; Le Silencieux à Genève.

887. CHARADE FANTAISISTE.

— Un chiffre arabe. — Il a son rang dans l'al-[phabet.
— Nom employé souvent au-delà du Thibet
Parmi les fils du ciel. Tout le monde et personne.
De faire sur la terre une race autotchtone,
Au dire de la fable il trouva le secret.

888. HOMONYMIE.

Sa règle à lui c'est de rester invariable
Dame grammaire l'a parmi nous établi.
Il m'habille à ravir, il ne fait pas un pli
Dit mon tailleur ; de plus il est imperméable
Mais la façon en est dans 15 jours payable.
Voilà ce qu'il me faut ne pas mettre en oubli.

889. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Héros de la Suisse dont les Initiales du Nom, du Prénom, du Surnom et de la Ville natale, forment le mot :

VAUD

890. TRIANGLE A VOYELLE UNIQUE

1. Une femme méchante et colère. — 2. Au latin Pierre ne mord pas vite étant mon *deux* lutin. — 3. L'ennemi du plaisir. — 4. Oh ! qu'elle était [sereine
Et pure à ses débuts ! l'heureuse souveraine,
Tableau bien différent. Ici l'amer regret
Et le cuisant remords naissent. — 5. En un se-[cret
Si bien gardé qu'il soit, se découvre sans peine
— 6. Une même voyelle apparaît douze fois
Dans ce jeu ; c'est un rare effort d'esprit, tu vois.

1. X X X X X X
2. X X X X X
3. X X X X
4. X X X
5. X X
6. X

Bons mots

X...., sortant, n'a pas été réélu.

Pour le réconforter, sa femme lui fait boire du vieux bordeaux tonique.

— Quel vin est celà ?

— Un vin renommé.

L'autre avec un soupir :

— Renommé !.... Il est bien heureux !

* * *

On assiste à une messe de mariage qui se prolonge indéfiniment : aux morceaux d'orgue succèdent des chants, aux chants d'autres morceaux d'orgue.

Alors, la belle-mère montrant les deux époux :

— Mon Dieu ! que ce service est long. Si cela continue, ils auront le temps de divorcer avant que la cérémonie ne soit terminée.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. 1/2 pour élire un membre de la commission catholique, nommer un conseiller, ratifier des achats de terrains.

Courtedoux. — Le 11 mai à 4 h. 1/2 pour passer les comptes.

Courchapoix. — Le 4 à 3 h. pour nommer l'instituteur.

Courrendlin. — Assemblée paroissiale le 4 après l'office pour nommer un membre de la commission catholique.

Courfaivre-Courtételle. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. 1/2 pour élire un membre de la commission catholique.

Chevenez. — Le 11 mai à 2 h. pour voter une prise d'actions au chemin de fer Porrentruy-Damvant.

Delémont-Soyhières. — Assemblée paroissiale le 4 à 10 1/2 h. dans la salle au dessus du théâtre pour élire un membre de la commission catholique.

Fahy. — Le 11 à 2 h. 1/2 pour voter une prise d'actions en faveur du chemin de fer de Porrentruy-Damvant.

Fontenais. — Le 11 à 10 1/2 pour s'occuper d'échanges et de vente de terrains.

Fregiécourt. — Le 11 à 2 h. pour passer les comptes.

Lajoux-Genevez. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. 1/2 pour nommer un membre de la commission catholique.

Moutier. — Assemblée paroissiale le 4 mai à 4 h. après-midi à la maison d'école pour nommer un membre de la commission catholique et s'occuper de l'approbation des comptes.

Noirmont. — Le 4 après l'office pour nommer un membre de la Commission catholique, et donner à l'occasion du vote paroissial pour le curé, une preuve d'attachement au pasteur de la paroisse.

Pommerats. — Le jeudi 8 mai à 3 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Peuchapatte. — Le lundi 12 mai à 1 h. pour passer les comptes, voter le budget, voir si la commune veut participer à la création d'un asile pour les buveurs.

Immédiatement après *assemblée bourgeoise.*

Rocourt. — Le 11 mai à 4 h. 1/2 pour voter la prise d'actions du chemin de fer Porrentruy-Damvant.

Saignelégier-Pommerats. — Assemblée paroissiale le 4 à 11 1/2 à Juventuti pour nommer un membre de la commission catholique,

Soubey. — Assemblée paroissiale le 4 à 4 h. pour nommer un membre de la commission catholique et un secrétaire des assemblées paroissiales.

Tramelan-Dessus. — Le 7 mercredi à *l'Hôtel du Cerf* pour fixer le jour de la sortie du bétail, adjuger la garde de la barrière de Saulcy, accepter un plan de tracé d'une rue, renouveler la garantie de l'Ecole secondaire, etc...

Vendlincourt. — Le 11 à midi pour passer les comptes et ratifier l'achat d'une parcelle de terrain.

Cote de l'argent

du 30 Avril 1902

Argent fin en grenailles. fr. 92. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.